



## Diplôme d'Etat de Cadre de santé *Sortants de 2013*

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, le Conseil régional d'Auvergne, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants présentés au diplôme d'Etat portant, notamment, sur leur devenir à 6 et 12 mois. La première vague de l'enquête a concerné les sortants de formation de 2012 (cf. parutions de mars et avril 2014), la seconde, présentée ci-après, ceux de 2013, soit 1 787 personnes.





## LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. L'enquête 2014 s'est déroulée en deux phases, de février à avril pour l'interrogation à 6 mois et de septembre à novembre pour le suivi à 12 mois. La Région a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses.

L'enquête balayait l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure\*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, la formation partielle, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 6 mois et celle à 12 mois après la sortie de formation avec :
  - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
  - ✓ en cas d'emploi, le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, taille, lieu de travail\*), la durée et les modalités d'obtention du poste,
  - ✓ en cas de formation, le type et le lieu\*,
  - ✓ et, si la personne était sans emploi, la cause et sa situation détaillée.

## L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2013, une session d'examen s'est déroulée pour la formation de cadre de santé (juin). Pour rappel, la durée de cette formation étant de 1 an, l'essentiel des personnes interrogées a donc débuté sa formation en 2012.

**7 des 19** sortants ont répondu aux questionnaires à 6 et 12 mois, soit un taux de **37%**, comparable au taux de réponse global toutes formations sanitaires et sociales confondues (37%) et à celui des seuls sortants de formations paramédicales et de sages-femmes (38% soit 529 répondants pour 1 394 sortants).

L'analyse des éléments de profil des répondants montre qu'ils sont **représentatifs de l'ensemble de la population enquêtée**.

Dans la suite du document, les résultats afférents au diplôme sont comparés à ceux de l'ensemble des diplômés des formations sanitaires.

\* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, COmité Territorial Emploi Formation.



## LE PROFIL DES RÉPONDANTS

Sur les 7 répondants :

- ✓ tous sont des **femmes**.
- ✓ tous ont **plus de 30 ans**.
- ✓ tous mentionnent l'**obtention du diplôme**.
- ✓ tous sont formés sur le **COTEF de Clermont-Ferrand** (cf. carte ci-contre). Un seul institut dispense cette formation en Auvergne.



## LA SITUATION DES RÉPONDANTS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

Sur les 7 répondantes :

- ✓ 4 **résidaient hors Auvergne avant leur entrée en formation**, 1 habitait sur son COTEF de formation (Clermont-Ferrand).
- ✓ 6 étaient **actifs occupés avant d'entrer en formation** et 1 sous un **autre statut**.
- ✓ toutes avaient une **expérience professionnelle antérieure**, dans le secteur sanitaire et social.
- ✓ toutes étaient titulaires d'un diplôme de **niveau supérieur bac avant leur entrée en formation**. Cette prépondérance du niveau 3 ou supérieur est confirmée par l'examen des principaux diplômes, 4 détenant un diplôme d'infirmier en soins généraux, devant 2 BTS ou DUT et 1 infirmier puériculteur.
- ✓ A l'entrée en formation, 5 des 6 répondants avaient obtenu leur dernier diplôme depuis **plus de 5 ans** (en moyenne depuis 16 ans).

## LA SITUATION DES RÉPONDANTS PENDANT LEUR FORMATION

Sur les 7 répondantes :

- ✓ 6 avaient le **statut de salarié pendant la formation** et 1 un **autre statut**.
- ✓ 6 déclarent **avoir bénéficié d'une aide ou d'une ressource financière** pour leur vie quotidienne, sous la forme d'une rémunération employeur.

\* L'âge calculé est celui à la sortie de formation. En absence de redoublement (information non disponible dans l'enquête), l'âge estimé à l'entrée est de 1 an inférieur.



## LA SITUATION 6 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

Sur les 7 répondantes :

✓ toutes étaient **en emploi 6 mois après la formation** (85% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires).

**NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.**

Sur les 7 répondantes :

- ✓ 6 exerçaient le métier de cadre de santé, 1 était infirmier.
- ✓ 7 étaient en **emploi stable\*** (*versus* 38%), toutes titulaires ou stagiaires de la Fonction publique.
- ✓ toutes occupaient un emploi à **durée indéterminée** (*versus* 34%).
- ✓ 6 travaillaient à **temps plein** (*versus* 92%). Le **temps partiel** est **choisi** pour la personne concernée.
- ✓ 5 exerçaient leur activité au sein d'un **établissement hospitalier**, 1 au sein d'un **établissement pour personnes âgées (EHPAD...)** et 1 dans **une autre activité**.
  - ✓ toutes exerçaient leur activité au sein d'un établissement **de plus de 50 salariés**.
  - ✓ 4 déclaraient gagner **de 1 600 à 2 200 euros nets mensuels** (*versus* 27%) et les autres plus. Le salaire net mensuel moyen est de **2 157 €**, supérieur à celui perçu par l'ensemble des répondants des formations sanitaires (1 526 €).
  - ✓ les 6 répondantes ont obtenu leur emploi au maximum **3 mois après leur sortie de formation** (*versus* 90%). L'employeur précédent est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (5 citations), devant l'annonce de l'école ou l'annonce de presse ou internet (1 chacun).
  - ✓ 3 **travaillaient en Auvergne**, toutes sur leur lieu de résidence antérieur à leur entrée en formation.

## LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

Sur les 7 répondantes :

✓ toutes étaient **en emploi 12 mois après la formation** (89% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires).

**NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.**

Sur les 7 répondantes :

- ✓ 6 exerçaient le métier de cadre de santé, 1 était infirmière.
- ✓ 7 étaient en **emploi stable\*** (*versus* 50%), toutes titulaires ou stagiaires de la Fonction publique.
- ✓ toutes occupaient un emploi de durée indéterminée (*versus* 44%).
- ✓ toutes travaillaient à **temps plein** (*versus* 93%).
- ✓ 5 exerçaient leur activité au sein d'un **établissement hospitalier**, 1 au sein d'un **établissement pour personnes âgées (EHPAD...)** et 1 dans **une autre activité**.
  - ✓ toutes exerçaient leur activité au sein d'un établissement **de plus de 50 salariés**.
  - ✓ 4 déclaraient gagner **de 1 800 à 2 200 euros nets mensuels** (*versus* 10%) et les autres plus. Le salaire net mensuel moyen est de **2 200 €**, supérieur à celui perçu par l'ensemble des répondants des formations sanitaires (1 563 €).
  - ✓ toutes ont obtenu leur emploi **au maximum 3 mois après leur sortie de formation** (*versus* 71%). L'employeur précédent est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (6 citations), devant l'annonce dans la presse ou internet (1).
  - ✓ 3 **travaillaient en Auvergne**, toutes sur leur lieu de résidence antérieur à leur entrée en formation.

\* : CDI, stagiaires/titulaires de la FP, professions libérales

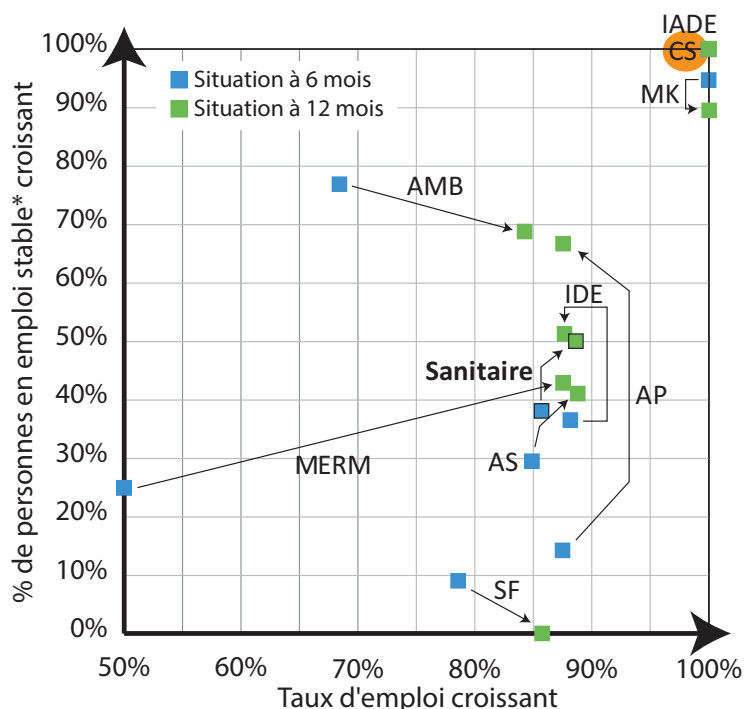


## SYNTHÈSE

### Taux d'emploi et stabilité

Les sortants de formation de cadre de santé enregistrent **un maintien du taux d'emploi et de la part d'emploi stable** entre la situation à 6 mois et celle à 12 mois. Ils se différencient, à ce titre, de l'ensemble des sortants de formations sanitaires.

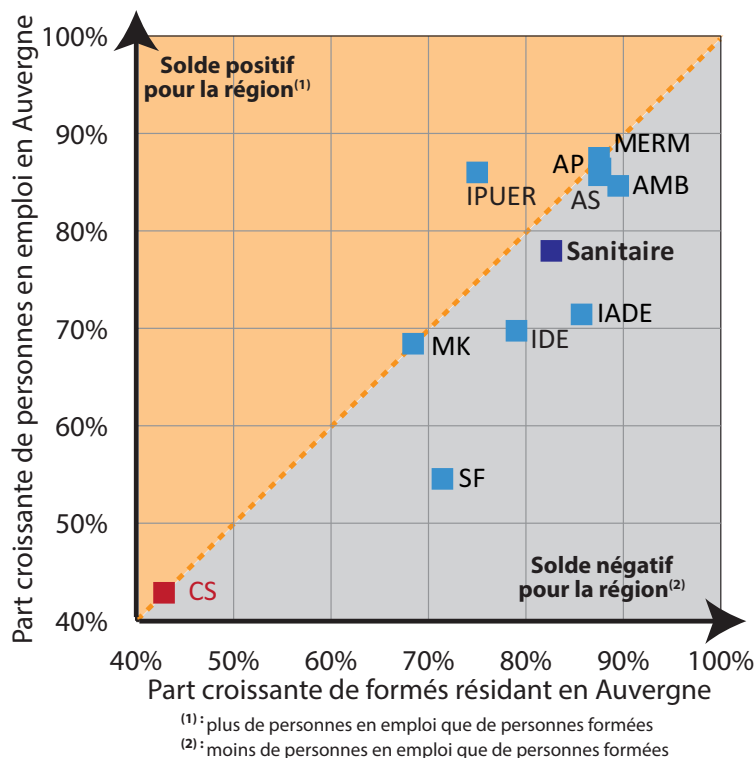
Ainsi, le taux d'emploi des cadres de santé reste constant à 100% (*versus* +4 points en 6 mois pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires), de même que le taux d'emploi stable (*versus* +12 points).



### Lieux de résidence antérieure et de travail à 6 mois

Pour la région, le **solde des cadres de santé est nul**. Ainsi, les formés étaient à 43% des résidents auvergnats et 43% d'entre eux sont restés pour travailler en Auvergne.

La situation diffère de celle de la moyenne toutes formations sanitaires confondues (solde négatif).



Ces éléments semblent confirmer les résultats constatés pour les sortants 2012 mais sont à consolider par le suivi de plusieurs cohortes de sortants de formation.

# L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS PARAMÉDICALES ET SOCIALES

## GLOSSAIRE

**APEMK** : année préparatoire aux études de masso-kinésithérapie

**Bac ST2S-SMS** : Bac technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social, a remplacé le bac Sciences Médico-Sociales en 2007

**BEP CSS** : Brevet d'Etudes Professionnelles Carrières Sanitaires et Sociales

**CS** : Cadre de Santé

**DE AS** : Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant

**EHPAD** : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

**Formation partielle** : cursus partiel suivi par des personnes titulaires de certains titres ou diplômes, ou s'inscrivant dans le cadre d'un parcours VAE

**Formation passerelle** : pour les personnes titulaires

d'un diplôme donnant droit à dispense du concours et de certains modules de formation

**FP** : Fonction Publique

**IADE** : Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat

**IBODE** : Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat

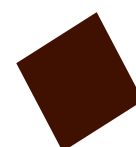
**IDE** : Infirmier Diplômé d'Etat

**MERM** : Manipulateur en électroradiologie médicale

**MK** : Masseur-kinésithérapeute

**PACES** : Première Année Commune aux Etudes de Santé, conduit les étudiants aux 4 filières médicales, médecine, dentaire (odontologie), pharmacie ou maïeutique (sage-femme) au terme d'un concours

**Préparation** : suivi d'une préparation au concours d'entrée en formation



► **Contact : CARIF OREF Auvergne**  
16b rue Fontgiève - 63 000 Clermont-Ferrand  
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

**Portail : <http://www.formationauvergne.com/>**  
**<http://www.pro.formationauvergne.com/>**  
**Mail : [oref@cariforef-auvergne.org](mailto:oref@cariforef-auvergne.org)**

